

Circonscription
ANNEMASSE 1

Inspection de l'Éducation nationale

» École
» Changement avec
le numérique »
#EcoleNumerique**TCHAP**

Disponible sur smartphones et tablettes Android et Apple, ainsi que sur ordinateur via un simple navigateur, cette alternative aux applications grand public vous permet de :

- discuter en privé à deux ou en groupe (salon),
- partager des fichiers,
- retrouver facilement un interlocuteur grâce à l'annuaire intégré des utilisateurs,
- inviter des correspondants extérieurs à l'État (partenaire, prestataire...) à un salon.

Pourquoi passer à TCHAP ?

- Pour séparer les conversations personnelles (WhatsApp, Messenger) des conversations professionnelles, ce qui évite aussi les erreurs d'envoi (texte, photos...),
- Pour sécuriser les données échangées,
- Pour ne pas communiquer votre numéro de téléphone personnel à tous vos collègues.

Référent numérique



Dans ce numéro...

TCHAP P. 1

[ZOOM SUR]...Le journal scolaire P. 2

TCHAP – La messagerie instantanée des services de l'État

Vous utilisez une solution de messagerie instantanée avec vos collègues (comme WhatsApp, ...) pour échanger sur des absences, des données sensibles....

Utilisez **TCHAP**, la messagerie instantanée des services de l'État. **TCHAP** est une application sécurisée qui autorise donc à ce que des données personnelles puissent d'être échangées. Ce n'est pas le cas des autres messageries instantanées. TCHAP est donc en conformité RGPD dans son usage pour l'Éducation Nationale.



Et en version web
sur tchap.gouv.fr

GÉRER
une conversation en cours :

- l'épingler (l'afficher en haut de liste)
- gérer les notifications
- mettre en sourdine
- la quitter

LANCER
une nouvelle conversation :

- Lancer une **nouvelle discussion** à deux
- Créer un **nouveau salon** (groupe de discussion)
- Accéder à un **salon public**

Annotations sur l'écran :

- Conversation épinglée
- Conversation en sourdine
- Hexagone : salon (groupe de discussion)
- Cercle : discussion (conversation à deux)

[ZOOM SUR]

MADMAGZ

Madmagz est une application web qui permet de créer de façon simple et collaborative des journaux scolaires web, PDF ou papier.

il y a forcément une maquette pour vous ! Et toutes sont réalisées par des professionnels.

Création en équipe

Invitez des rédacteurs : ils rédigeront leurs pages dans la maquette que vous avez choisie, vous les enverrez. Vous pourrez les éditer et vous seul pouvez publier votre magazine. Vous êtes le rédacteur en chef !

[+ D'INFOS]

[Contacter votre référent numérique de circonscription](#)

- des exemples,
- un essai,
- une démonstration,
- un accompagnement...



La réalisation d'un journal scolaire

Faire réaliser un journal à nos élèves est l'occasion de travailler en équipe, professeurs et élèves.

Il est surtout l'occasion de donner du sens à la production d'écrits : écrire pour être lu, écrire pour expliquer ou comprendre soi-même un événement, écrire pour les autres et surtout pour des personnes extérieures à l'école. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'éducation aux médias et à l'Information tout en en mettant en jeu nombre de compétences dans toutes les disciplines.

- Des compétences en éducation aux médias et à l'information : découverte du travail journalistique et des médias (circuit de l'information, connaissance des univers médiatiques...), savoir chercher et vérifier une information, connaître les aspects juridiques de la diffusion de l'information.
- Des compétences du référentiel des compétences numériques (CRCN) : utiliser un traitement de textes ou un logiciel de mise en page, savoir rechercher une information sur Internet...
- En français : lire, écrire, savoir débattre et argumenter.
- Compétences sociales et civiques : collaboration, travail de groupe, engagement des élèves, responsabilité...

Un exemple de mise en œuvre...

- Toutes les classes de l'école participent à la réalisation du journal selon une fréquence de deux éditions par an. En amont, les élèves découvrent le monde journalistique au travers d'un travail spécifique s'appuyant sur les médias jeunesse (Le dauphiné des enfants, Le petit quotidien, mon quotidien, JDE...).
- Toutes les classes tiennent le rôle de « rédacteur » d'articles. Le choix des articles est en lien avec la programmation d'école en production d'écrits permettant de valoriser celles-ci.
- Certaines classes ne produisent qu'un article commun et/ou collaboratif. Les autres produisent plusieurs articles (individuellement ou par groupe).
- Les articles ainsi que les illustrations sont envoyés à la classe qui sera « rédacteur en chef » pour l'édition. Il s'agit d'une classe de cycle 3.
- La classe tenant le rôle de « rédacteur en chef » doit alors opérer des choix (débat, argumentation) et les présenter aux classes « rédacteurs » pour expliquer les articles retenus au regard des contraintes techniques.
- La classe tenant le rôle de « rédacteur en chef » doit tenir compte des aspects juridiques : droit à l'image, respect des données personnelles, vérification des sources, images libre de droit...
- La classe tenant le rôle de « rédacteur en chef » met en page le journal. Le travail se réalise par groupe. Chaque groupe ayant à réaliser une page du journal de 8 pages de l'école.
- Le journal finalisé est édité numériquement sur le site de l'école ou sur l'ENT. Il est également édité en version papier pour une diffusion auprès des familles et des commerces locaux.